

/ QUELQUES DÉBATS D'ACTUALITÉ /

Mardi 31 mai 2016

10h00 à 12h00 DÉBAT | SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

Débat coprésidé par **Isabelle MAINCION**, maire de la Ville-aux-Clercs (41), et **Jean-Pierre BOUQUET**, maire de Vitry-le-François (51), coprésidents du groupe de travail santé.

Les maires et présidents d'intercommunalité ont peu de compétences spécifiques relevant de la santé. Au titre de leur compétence de police générale ils exercent une mission de protection de la santé publique et de prévention des risques sanitaires. Les élus locaux sont aujourd'hui membres des conseils de surveillance des établissements de santé et sont représentés dans les instances des agences régionales de santé, mais leur pouvoir est très limité.

Soucieux de répondre aux besoins de leurs administrés, ils s'interrogent sur les moyens mis en œuvre pour lutter contre la désertification médicale qui touche un nombre croissant de territoires et améliorer ainsi l'offre de soins de proximité. Ils ne demandent pas à être positionnés comme chefs de file des politiques de santé mais souhaitent être associés à l'ensemble des questions ayant un impact sur leur territoire. C'est la raison pour laquelle ils demandent à être partie prenante des futurs groupements hospitaliers de territoire.

Mercredi 1^{er} juin 2016

09h30 à 12h30 DÉBAT | LA COMMUNE, UNE IDÉE D'AVENIR

Débat coprésidé par **André LAIGNEL**, maire d'Issoudun (36), premier vice-président délégué et président de la commission Intercommunalité et **Françoise GATEL**, sénatrice maire de Châteaugiron (35), rapporteure de la commission Intercommunalité.

Présentation par **Pascal PERRINEAU**, politologue, professeur des Universités à Sciences Po Paris

Introduction par **Gérard LARCHER**, président du Sénat.

Alors que la commune n'a jamais été autant questionnée sur son existence institutionnelle, il s'agira de débattre de son rôle et de sa place dans le cadre d'une nouvelle organisation territoriale et plus particulièrement au sein de vastes intercommunalités. Il s'agira aussi de porter un regard nouveau sur la commune aujourd'hui et son évolution dans le contexte d'un mouvement sans précédent de création de communes nouvelles.

09h30 à 12h30 ATELIER | PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

Atelier coprésidé par **Jean Louis MIVEL**, maire de Cluses (74) et **Roger VICOT**, maire de Lomme (59), coprésidents du groupe de travail sécurité et prévention de la délinquance à l'AMF.

L'analyse des profils des responsables des attentats commis en 2015 et des candidats au départ pour rejoindre des filières combattantes en Syrie ou en Irak confirme l'émergence d'un phénomène de radicalisation violente agissant sournoisement au sein de notre société, à l'ampleur croissante et qui se diffuse au sein de la population, faisant fi des limites territoriales et des distinctions d'âge, de sexe et d'appartenance sociale.

Au confluent des acteurs administratifs, judiciaires et associatifs et des sollicitations de sa population, le maire peut devoir faire face à des situations délicates de radicalisation touchant des administrés de sa commune. Alors qu'agir pour contrer cette radicalisation lancinante suppose une approche partenariale associant les maires, ceux-ci ont besoin dès lors de mieux comprendre le processus de radicalisation, de connaître la démarche mise en œuvre par l'État aux niveaux national et local pour le prévenir, de savoir détecter et signaler les individus touchés par cette dérive et d'identifier les bonnes pratiques en la matière.

14h45 à 17h30 DÉBAT | RURALITÉ, ATTRACTIVITÉ ET TERRITOIRES

Débat coprésidé par **Jean-Louis PUISSEGUIR**, maire de Pointis-l'Inard (31), et **Rachel PAILLARD**, maire de Bouzy (51), respectivement président et rapporteure de la commission des Communes et territoires ruraux de l'AMF.

Mondialisation, urbanisation, avènement du numérique ou accroissement des mobilités sont en train de transformer durablement nos sociétés. À côté des métropoles, toutefois, les villes intermédiaires et leurs espaces ruraux constituent un ancrage local à préserver face à la mondialisation métropolitaine.

Comment et avec quels moyens les maires peuvent-ils accompagner ces mutations ? Peuvent-ils inventer une forme transversale d'aménagement des territoires qui vienne du terrain en trouvant de vraies synergies entre les territoires ruraux et urbains avec tous les acteurs concernés ?

Avec la participation de **Jean-Michel BAYLET**, ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales.

Jeudi 2 juin 2016

09h30 à 12h30 DÉBAT | BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT : L'HEURE DES ARBITRAGES

Débat coprésidé par **Philippe LAURENT**, maire de Sceaux (92), président de la commission Finances et fiscalité locales, et **Antoine HOMÉ**, maire de Wittenheim (68), rapporteur de la commission Finances et fiscalité locales.

La baisse drastique des dotations de l'État a des conséquences sans précédent sur l'investissement public et les services à la population. Comment maintenir l'investissement public local, nécessaire à la croissance économique nationale dans ce contexte ? Comment préserver les services publics locaux comme par exemple la

culture, les crèches ou encore la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ? Quel niveau de service ? À quel coût mais aussi à quels tarifs pour les usagers dans un contexte de crise économique et de chômage ? Existe-t-il des marges de manœuvre financières entre les différents modes de gestion des services publics et des investissements locaux ? Quelle politique des ressources humaines dans ce contexte ? La baisse des dotations de l'État rend désormais plus que jamais prioritaire la lutte contre la prolifération normative.

09h30 à 12h30 ATELIER | LES TERRITOIRES CONNECTÉS : UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE POUR TOUS LES TERRITOIRES

Atelier coprésidé par **Nicolas BONNEAU**, maire de La Chapelle Saint-Mesmin (45) et **Jean ROTTNER**, maire de Mulhouse (68), coprésidents du groupe de travail Numérique de l'AMF

Avec la participation d'**Axelle LEMAIRE**, secrétaire d'État chargée du numérique.

Le numérique porte en son sein de nombreuses promesses pour faire émerger de nouvelles activités économiques, de nouvelles pratiques administratives, de nouveaux services publics et au public... et ce, dans tous les territoires, urbains, périurbains et ruraux.

En s'appuyant sur des exemples concrets, ce débat sera l'occasion de réfléchir aux bénéfices que les territoires peuvent retirer des innovations technologiques, de vérifier et de comprendre comment elles peuvent améliorer les services rendus aux citoyens et contribuer au mieux « vivre ensemble ».

Sans oublier, au préalable, un point d'étape sur le projet de loi « pour une société numérique » et sur l'avancée du déploiement des réseaux fixes et mobiles.

09h30 à 12h30 ATELIER | COMMUNICATION PUBLIQUE LOCALE : LE DÉFI DE LA PROXIMITÉ

Débat co-présidé par **Marie-Hélène AMIABLE**, maire de Bagneux (92), membre du bureau de l'AMF, rapporteure de la commission Affaires Sociales de l'AMF, **Agnès LE BRUN**, maire de Morlaix (29), vice-présidente de l'AMF, rapporteure de la commission Éducation de l'AMF

Introduction par **Céline BRACONNIER**, sociologue, professeure des Universités, directrice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, auteure de *Les inaudibles*, sociologie politique des précaires. L'atelier sur la communication locale sera articulé en deux séquences s'appuyant sur le baromètre de la communication locale 2015 et l'enquête de Céline

Braconnier sur les *Inaudibles*, sociologie politique des précaires :

- 1^{ère} séquence sur *la communication locale et les nouvelles attentes des Français* ;
- 2^{ème} séquence : *comment retrouver un lien plus direct avec les citoyens, notamment avec les publics en situation de précarité sociale ?*

En partenariat avec le réseau des communicants publics, Cap'Com.

14h30 à 17h30 ATELIER | EUROPE : LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS FACE AUX DÉFIS DES MIGRATIONS

Atelier co-animé par **Christophe ROUILLON**, maire de Coulaines (72), président de la commission Europe de l'AMF, **Natacha BOUCHART**, Maire de Calais, présidente de la communauté d'agglomération du Calaisais (62).

Avec la participation de **Bernard CAZENEUVE**, ministre de l'Intérieur.

Face à la situation de crise exceptionnelle en Méditerranée et ses conséquences sur les territoires affectés, les institutions internationales, européennes et nationales sont en première ligne pour prendre des décisions face à l'urgence, mais les communes et intercommunalités doivent faire face dans la durée aux conséquences de l'arrivée des migrants.

C'est pourquoi elles sont aussi en première ligne sur ce sujet : naturellement prêtes à contribuer à l'effort de solidarité, elles appellent néanmoins à la responsabilité et au principe de réalité.

